

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 12 février 2024 à 18h, salle du conseil municipal en mairie.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 janvier 2024.

Affaires Centre Equestre

Affaires financières

1. Passage de la TVA à 5,5% au 1^{er} janvier 2024 pour les activités du centre équestre.

Affaires communales

2. Régime des délégations.
3. Dérogations relatives aux ouvertures dominicales.
4. Création d'une réserve communale de sécurité civile.
5. Contrat cadre Bourg Centre – Version définitive.

Marché public

6. Avenant n°3 au marché de chauffage
7. Service Public eau et assainissement + Attribution de la Délégation de Service public

Affaires ressources humaines

8. Indemnités élus.
9. Astreinte Police Municipale.

Intercommunalité

10. Modification des statuts de la CCPHG
11. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 26 janvier 2024,

Le Maire,
Eric AZEMAR

